

JANVIER 2026

LE COURRIER SACRÉ-COEUR



DATES IMPORTANTES

Lundi 5 janvier:

Journée pédagogique (école fermée, service de garde ouvert pour les élèves inscrits)

Mardi 6 janvier:

École de la Vue (dépistage des troubles visuels pour les élèves du préscolaire)

Lundi 26 janvier:

Ski alpin au Mont-Avila pour les élèves de 6e année

Mardi 27 janvier:

Journée pédagogique (école fermée, service de garde ouvert pour les élèves inscrits)

Vendredi 30 janvier:

Vaccination pour les élèves de 4e année

Samedis 24 et 31 janvier, 7 février:

Coupe des fondeurs (plus d'infos à venir en janvier, par courriel)

Des questions? Écrivez nous :
ecole.sacrecoeur@cssrdn.gouv.qc.ca



PETIT MESSAGE AUX PARENTS ET AUX ÉLÈVES

À *Sacré-Cœur, on fait les bons choix !*

❤️ Vœux du Nouvel An 2026

Chers parents et élèves,

Toute l'équipe de l'école Sacré-Coeur vous souhaite une très heureuse année 2026!

Que cette nouvelle année soit remplie de joie, de réussites pour vos enfants, de santé et de bonheur pour toute votre famille.

Nous sommes impatients de poursuivre notre travail ensemble au service de l'éducation et de l'épanouissement de vos enfants.

Au plaisir de vous retrouver en plein forme au retour des vacances des fêtes!

Cordialement,

Mme Pellerin, directrice

Mme Daoust, directrice adjointe



CODE DE VIE



Depuis le début de l'année scolaire, des règles de conduite ont été ajoutées au code de vie de notre école, à la suite du nouveau projet de loi 94 de notre gouvernement. Depuis octobre, d'autres lignes de conduite au primaire et au secondaire ont été ajoutées et c'est pourquoi nous vous envoyons, en pièce jointe de ce courriel, notre code de vie modifié et adopté par le conseil d'établissement en décembre.

Veuillez noter que les montres intelligentes font parties des appareils mobiles interdits dans les écoles. Assurez-vous que votre enfant la laisse à la maison!

STATIONNEMENTS RÉSERVÉS



Nous avons encore beaucoup de parents qui se stationnent, surtout le matin, dans nos stationnements réservés aux employés et aux berlines. Nous vous rappelons qu'il est **INTERDIT** de se stationner dans les deux stationnements devant l'école **entre 8h et 8h45 ainsi que de 15h15 à 16h**. Nous vous demandons d'aller déposer ou attendre vos enfants aux endroits suivants:

- Dans le **stationnement du parc des Hauteurs**, où un brigadier assure la traversée en toute sécurité.
- Dans le **stationnement du parc Locas** (près des arrêts d'autobus, sur la 118e avenue), où vous devrez traverser avec votre enfant.

Veuillez svp respecter cette règle pour assurer la sécurité de nos élèves et des chauffeurs de berlines ainsi que laisser la place à nos employés pour se stationner. Merci!

USTENSILES



Nous remarquons que plusieurs enfants n'ont pas d'ustensiles au dîner.

Veuillez vous assurer de mettre des ustensiles dans la boîte à lunch de votre enfant, si besoin.



DÉFI DU MOIS DE JANVIER

Le mardi 6 janvier, nous célébrerons les élèves méritants du mois de décembre qui ont été des champions pour le défi: *J'accepte les autres tels qu'ils sont, avec leurs goûts et leurs différences.*

Pour le mois de janvier, le défi sera:

Je fais des choix sécuritaire lorsque je m'amuse.

On compte sur chacun d'entre vous pour vous engager à jouer de façon sécuritaire et amicale sur la cour d'école.



VÊTEMENTS D'HIVER

Nous commençons déjà à avoir une belle collection de vêtements d'hiver qui n'appartiennent à personne (selon les enfants) aux objets perdus.

Veuillez svp identifier les vêtements de vos enfants (pantalon de neige, tuque, cache-cou, mitaines, bottes). Ainsi il sera plus facile de trouver le propriétaire de ces vêtements.

De plus, il est pertinent d'avoir des vêtements de rechange dans le sac à dos de votre enfant car certains morceaux de vêtements deviennent rapidement mouillés.



Bon mois de janvier!
L'équipe de l'école Sacré-Coeur

